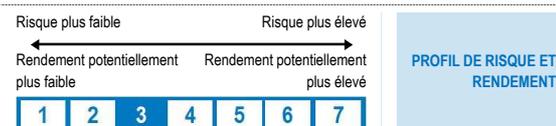




CANDRIAM L MULTI-ASSET INCOME

RAPPORT 28|02|2022

Classe d'actions: C (EUR)



Le niveau de risque observé reflète la volatilité historique du fonds, complété le cas échéant avec celle de son cadre de référence. La volatilité indique jusqu'à quel point la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse ou à la baisse.

- La catégorie indiquée peut varier dans le temps.
- Les données historiques ne constituent pas un indicateur du profil de risque futur.
- La catégorie la plus basse ne signifie pas "sans risque".
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.



Candriam L Multi-Asset Income se classe dans les premiers 32 % percentiles (au 31 décembre 2021)

**NOTE DE DURABILITÉ
MORNINGSTAR**





Nadège Dufossé

Head of Cross Asset, co-Deputy of Multi Asset

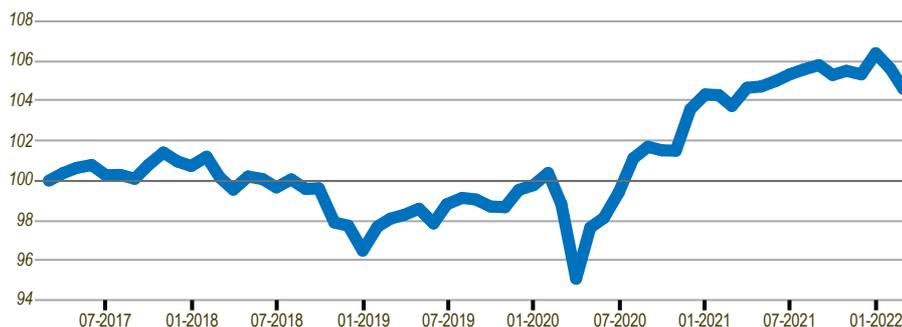
Années d'expérience

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Candriam L Multi-Asset Income (un compartiment de la SICAV Candriam L, ci-après "le fonds") est un portefeuille diversifié qui investit en action, obligations, cash, stratégies rendement absolu et matières premières à travers des lignes directes obligataires / actions / des fonds / des ETF's des produits dérivés. Le portefeuille adopte une stratégie de gestion flexible et diversifiée, avec un duration total du portefeuille comprise entre -2 et +6 ans et une exposition action maximale de 50%. Dans le but de maximiser les rendements ajustés au risque, ce niveau peut fortement varier dans la pratique, guidé par notre processus de gestion flexible basé sur nos perspectives de risques et d'opportunité sur les marchés financiers. Afin d'assurer une gestion efficace du portefeuille, le fonds peut avoir recours à des produits dérivés action, devise, volatilité, taux d'intérêt et crédit comme protection et/ou pour des raisons d'exposition. L'horizon d'investissement est de 3 ans. Le fonds est géré de manière active, en référence à l'indice mentionné dans la section "caractéristiques". Pour plus d'informations sur la définition de cet indice et son utilisation, veuillez consulter le DICI du fonds.

PERFORMANCE (1)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-1.0%	-0.7%	-1.7%	0.8%	6.6%	4.6%
	2021	2020	2019	2018	3 ans annualisés	5 ans annualisés
Fonds	2.0%	4.6%	3.4%	-4.2%	2.2%	0.9%



Fonds

(1) Les performances passées figurant sur cette page ne constituent pas un indicateur des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. vous reporter aux informations réglementaires importantes concernant la performance figurant dans la section 'avertissement de la rubrique importantes' page 4. Les VL sont nettes de frais et sont fournies par le département comptable et l'indice de référence par les fournisseurs officiels.

CARACTERISTIQUES

Date de lancement	30/12/2013
Domicile du fonds	Luxembourg
Forme juridique du fonds	SICAV
Actifs nets totaux (M EUR)	461,24
VNI par action cap. (EUR) (C)	153,54
VNI par action dis.(EUR) (D)	148,36
Devise de référence du fonds	EUR
Valorisation	Quotidien
Catégorie Morningstar™	EAA Fund Allocation EUR Prudente - International
Code ISIN (C)	LU0982876392
Code ISIN (D)	LU0982876475
Ticker Bloomberg (C)	CLFAACR LX Equity
Ticker Bloomberg (D)	CLFAACI LX Equity
Dernier dividende distribué	1.49 (2021-05-06)
Heure limite de négociation	D<12:00
Mécanismes anti-dilution	Oui
Banque dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Société de gestion	Candriam Luxembourg

STATISTIQUES

	févr.-22	janv.-22
Exposition aux actions	22,63%	20,66%
Volatilité	4,53%	4,50%
Ratio de Sharpe	0,56	0,73
Modified Duration to Worst	1,76	1,38
Yield to Worst	-0,06	-0,23

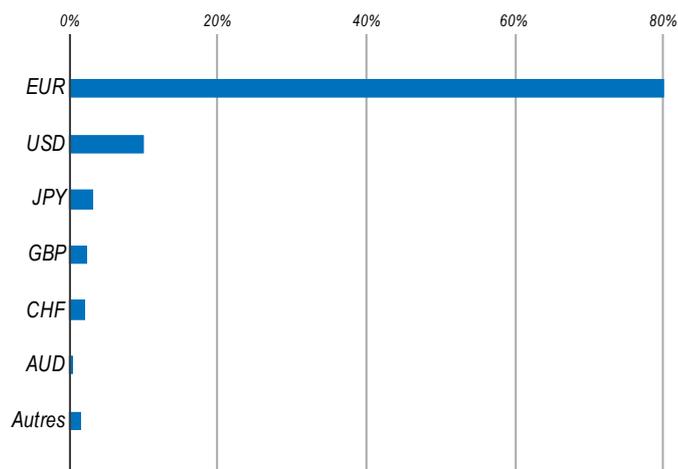
EVALUATION ESG

	Exclusion	Normatif	Positive selection	Intégration
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

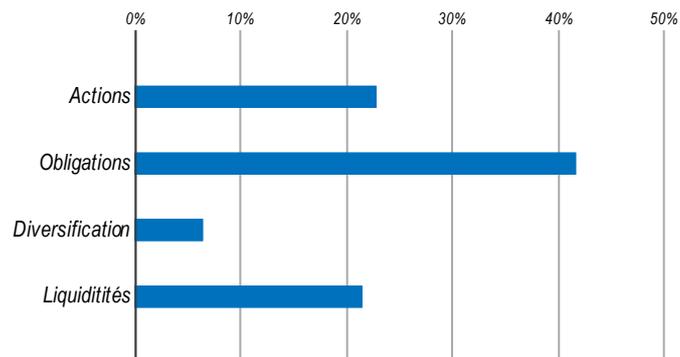
FRAIS

C	1,10%	1,32%	-
D	1,10%	1,41%	-
	Frais de gestion réels	Frais courants	Commissions de performance

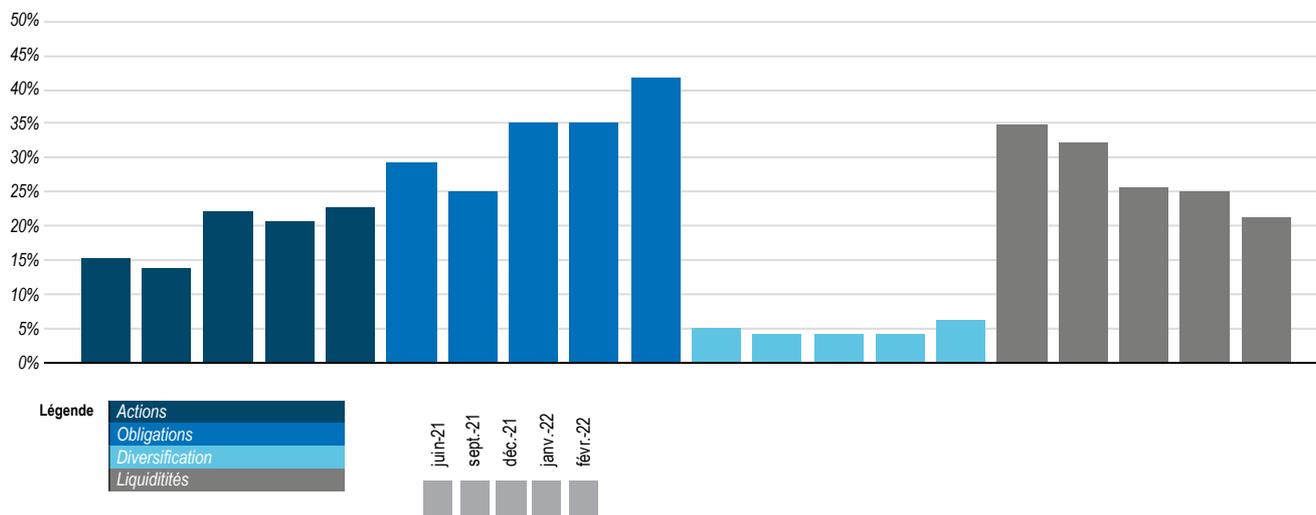
DEVISE EXPOSITION



ALLOCATION D'ACTIFS

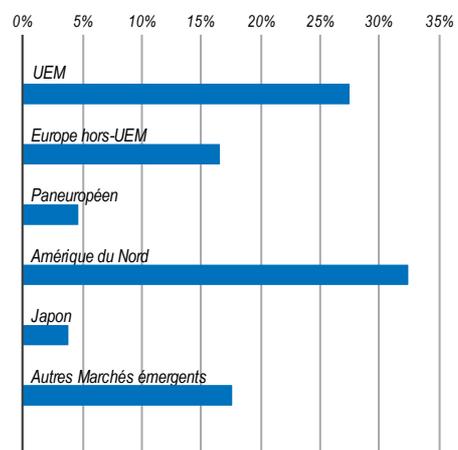


ÉVOLUTION DE L'ALLOCATION D'ACTIFS



EQUITY CARVE OUT

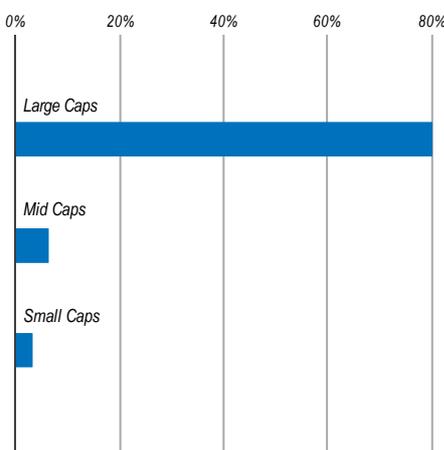
ALLOCATION GEOGRAPHIQUE



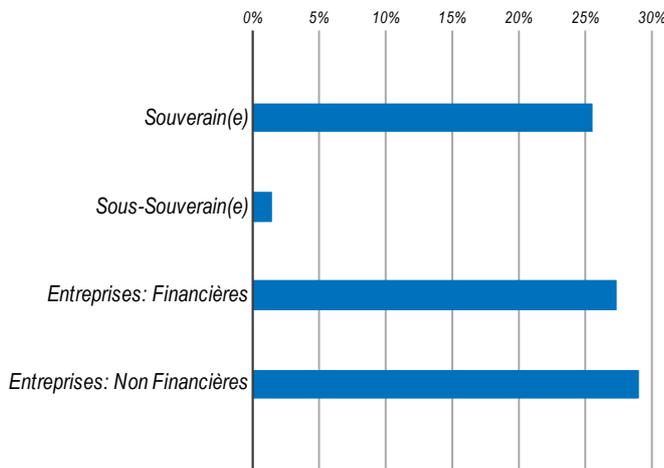
ALLOCATION PAR SECTEUR



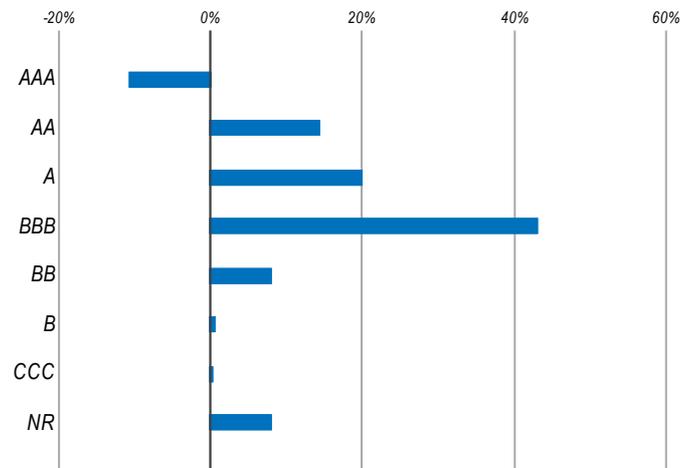
CAPITALISATION BOURSIERE



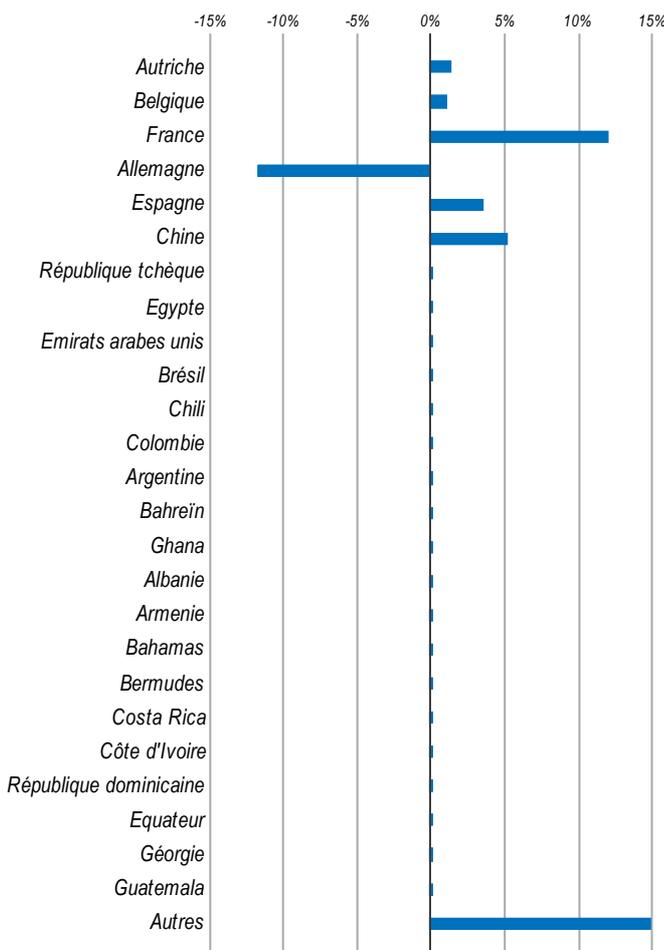
BOND CARVE OUT COMPOSITION



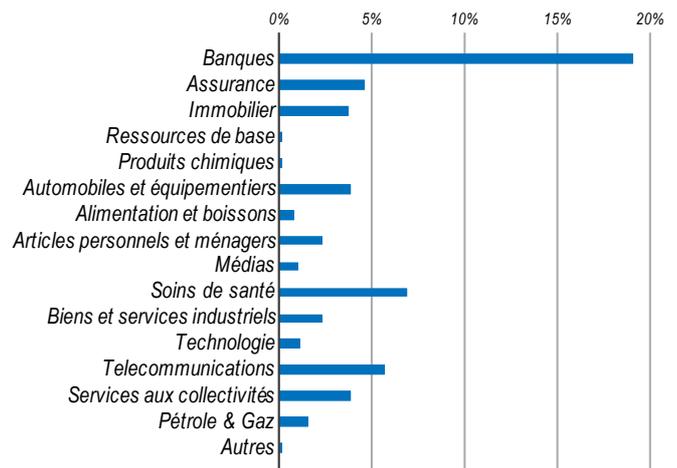
ALLOCATION PAR RATING



FOCUS SUR OBLIGATIONS ALLOCATION PAR PAYS

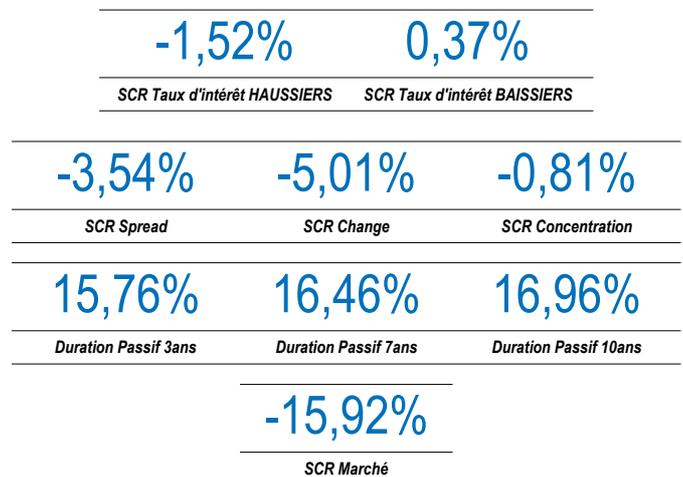


FOCUS SUR OBLIGATIONS ALLOCATION PAR SECTEUR



SCR

SOLVENCY CAPITAL REQUIREMENT



Légende Fonds

INFORMATION IMPORTANTE

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Il ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers et ne représente ni une recommandation d'investissement, ni la confirmation d'une quelconque transaction, sauf accord contraire conclu expressément. Même si Candriam sélectionne soigneusement les données et les sources contenues dans ce document, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Les références à des industries, secteurs ou entreprises spécifiques sont données à titre d'information générale et ne sont pas nécessairement représentatives des participations figurant dans un fonds à un moment donné. Des pondérations négatives peuvent être occasionnées par des circonstances spécifiques (notamment des décalages temporaires entre les dates de transaction et de règlement sur des titres achetés par le fonds) et/ou l'utilisation de certains instruments financiers, y compris les instruments dérivés, lesquels peuvent être utilisés pour accroître ou réduire une exposition au marché et/ou dans le cadre de la gestion des risques. Les allocations sont susceptibles d'évoluer. Un "total" n'est pas toujours égal à 100% en raison de la présence de dérivés, liquidités ou arrondis. L'investisseur est invité à examiner la description des risques importants lesquels figurent dans le prospectus et dans le DICI. La valeur de l'investissement peut diminuer en raison, en particulier, de l'exposition du fonds à de tels

risques majeurs et ne sont pas nécessairement pris en compte de façon adéquate dans le SRRI.

Candriam ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une perte directe ou indirecte quelconque pouvant résulter de l'utilisation du présent document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment, le contenu du présent document ne peut pas être reproduit sans accord écrit préalable.

Avvertissement: les performances passées d'un instrument financier donné, d'un indice ou d'un service d'investissement, ou les simulations de performances passées, ou des estimations de performances futures ne sont pas des indicateurs fiables de performances futures. Les performances brutes peuvent être affectées par des commissions, frais et autres dépenses. Les performances libellées dans une devise différente de celle du pays de résidence d'un investisseur sont soumises à des variations de taux de change, avec une incidence négative ou positive sur les gains. Si le présent document fait référence à un traitement fiscal spécifique, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut varier.

Le présent document ne constitue par une recherche en investissements, comme définie par l'Article 36, paragraphe

1 du Règlement délégué de la Commission (EU) 2017/565. Candriam souligne que ces informations n'ont pas été préparées conformément aux dispositions légales visant à promouvoir la recherche en investissements indépendante, et qu'elles ne sont soumises à aucune restriction interdisant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.

Candriam recommande systématiquement aux investisseurs de consulter, via notre site internet www.candriam.com, le document d'information clé (DICI), le prospectus et tout autre document pertinent avant d'investir dans l'un de nos fonds. Ces documents sont disponibles soit en anglais, soit dans la langue locale de chaque pays où la commercialisation du fonds a été autorisée.



© 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Certaines des informations figurant dans le présent document sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs d'informations. Elles sont données sans aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Leur reproduction ou redistribution est strictement interdite.

GLOSSAIRE

EXPOSITION

L'exposition d'un fonds est exprimée en pourcentage du total des participations du fonds, en tenant compte de l'effet de levier des instruments dérivés. Elle représente le montant qu'un investisseur pourrait perdre en raison des risques spécifiques à un investissement particulier. L'exposition aux actions est la somme des expositions aux titres de capitaux propres, instruments dérivés compris.

VOLATILITE*

La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

RATIO DE SHARPE*

Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

MODIFIED DURATION TO WORST

La Modified Duration est la formule qui désigne la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation de taux d'intérêt. La modified duration to worst est calculée en prenant en compte la date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation et le scénario qui générerait le pire rendement pour les détenteurs des instruments obligataires. La modified duration to worst (MDTW) du fonds est calculée comme la moyenne pondérée des MDTW de tous les instruments obligataires sous-jacents.

YIELD TO WORST

Le rendement potentiel minimal ("Yield-to-Worst") est le pire rendement qui puisse être généré par tous les instruments obligataires dans un fonds sans que les émetteurs soient réellement en situation de défaillance. Il représente le rendement le plus bas de tous les rendements calculés à chaque date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation. Le YTW pour le fonds est calculé comme la moyenne pondérée du rendement potentiel minimal de tous les instruments obligataires sous-jacents.

CARVE-OUT

Le carve-out d'un portefeuille se concentre sur un sous-niveau, en actions ou en obligations, du portefeuille.

RATING

Un rating est une évaluation quantitative de la solvabilité d'un emprunteur. Le rating dans le présent rapport se réfère à la 2ème meilleure note, un rating standardisé calculé sur une base quotidienne. Il est calculé au niveau de l'instrument, en utilisant les ratings émis par 3 agences de renommée mondiale. C'est le second meilleur rating, à moins qu'il n'existe pas plus d'un seul rating émis par une agence. NR indique qu'aucune des agences de notation a émis un rating sur l'instrument.

SCR (Solvency Capital Requirement)

Le Market SCR représente une estimation de la charge de capital pour le risque de marché, décomposée en sous-modules (taux d'intérêt, spread, actions...), qui s'applique aux assureurs en vertu de la directive Solvabilité II. Les calculs de Candriam utilisent la formule standard qui figure dans le règlement.

FRAIS COURANTS

Le Total des frais sur encours (TFE) informe l'investisseur du coût d'investissement total annuel au sein du fonds. Il comprend les dépenses annuelles et d'autres paiements.

FRAIS DE GESTION REELS

La Commission de gestion réelle représente le réel pourcentage de frais déduits des actifs nets moyens du fonds.

COMMISSION DE PERFORMANCE

La Commission de performance se réfère aux frais imputés sur toutes les performances générées par le fonds supérieures à l'indice de référence. Merci de consulter le prospectus pour plus de détails.

ESG ASSESSMENT – EXCLUSION

Le filtre d'exclusion se réfère à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités nuisibles ou controversées. Cette implication est évaluée en utilisant des seuils basés sur les revenus liés à des activités spécifiques.

ESG ASSESSMENT – BASEE SUR DES NORMES

L'analyse basée sur des normes exclut les sociétés qui agissent en violation des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UNGC"). Ces principes couvrent 4 catégories principales: droits de l'homme, droits du travail, environnement et anti-corruption.

ESG ASSESSMENT – POSITIVE SELECTION

L'analyse Positive selection est inclusive, pas exclusive. Elle inclut uniquement les sociétés affichant le meilleur score ESG, obtenu en évaluant leur capacité à gérer les problématiques de développement durable et basé sur une association des facteurs significatifs spécifiques à chaque secteur.

ESG ASSESSMENT – INTEGRATION

L'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement consiste à intégrer des facteurs extra-financiers spécifiques dans la valorisation financière ou l'évaluation de la qualité du crédit des titres. Les facteurs utilisés sont choisis sur la base de leur importance dans la classe d'actifs donnée.